

Communiqué

Pour diffusion immédiate



Un franc succès pour le Webinaire sur les nouveaux PCGR présenté par l'Ordre, le Groupe Les Affaires et Lesaffaires.com

Montréal, 17 juin 2010 – Le 9 juin dernier, près de 500 personnes issues du monde des affaires ont participé à un Webinaire sur les nouvelles Normes comptables pour les entreprises à capital fermé, qui s'adressait tant aux comptables agréés qu'aux personnes intéressées en la matière.

Les conférencières **Sophie Bureau, CA**, associée en recherche en comptabilité, Raymond Chabot Grant Thornton, et **Francine Gélinas, CA**, professeure titulaire, ESG-UQAM, ont été grandement appréciées des participants en raison de leur capacité à vulgariser l'information et à expliquer concrètement les impacts de ce passage vers ces nouvelles normes particulièrement destinées aux petites et moyennes entreprises (PME).

L'Ordre est bien entendu ravi de la popularité de cet événement, qui démontre l'intérêt de la profession et du monde des affaires envers cette importante transition qui se réalisera le 1^{er} janvier prochain.

« Pourquoi donc adopter les nouvelles normes comptables pour les entreprises à capital fermé au Canada? La réponse est simple : le contenu de ces nouvelles normes reflète mieux les besoins particuliers des PME et des utilisateurs de leurs états financiers. Même si ces normes sont simplifiées elles sont tout aussi rigoureuses. De fait, ce sont des améliorations notables qui ont été apportées aux normes afin d'éliminer certaines complexités avec lesquelles les PME devaient auparavant composer », a déclaré **Daniel McMahon, FCA**, président et chef de la direction de l'Ordre.

Vous avez raté ce séminaire en ligne? Il est possible de le ré-entendre **gratuitement** sur le site Web **Lesaffaires.com** dans la section « Événements » sous le titre « **Les nouvelles normes comptables pour les sociétés privées : soyez prêts pour janvier 2011** ».

Les professionnels et le grand public intéressé sont aussi invités au 2^e Webinaire sur le sujet des nouveaux PCGR qui aura lieu le 29 septembre prochain. Il est possible de s'inscrire sur le site Lesaffaires.com dans la section « Événements », sous le lien « **Les nouvelles normes comptables pour les sociétés privées : soyez prêts pour janvier 2011 – 2^e volet.** »

À propos de l'Ordre des comptables agréés du Québec

L'Ordre des comptables agréés du Québec compte plus de 17 800 membres et 1 900 candidats à l'exercice de la profession et remplit sa mission première de protection du public en appliquant les critères d'accès à la profession les plus exigeants et les normes professionnelles et déontologiques du plus haut niveau.

– 30 –

Pour plus d'information : Jean-Philippe Payment
Chargé des relations externes
Ordre des comptables agréés du Québec
514 982.4615 ou 1 800 363.4688, poste 4615
jp.payment@ocag.qc.ca